

Intervention séance plénière du 26 mars 2012

-Vie étudiante-

Monsieur le Président, chers collègues,

Nous voulons vous dire notre incompréhension et notre total désaccord au regard de la décision que vous vous apprêtez à voter ce matin. Et pour vous le dire très clairement, je ne comprendrais pas que votre majorité vote ce rapport à l'unanimité.

Il n'y a pas pire signal pour notre Région, les acteurs de l'enseignement supérieur, et bien sûr les étudiants, premiers concernés, que celui que vous leur adressez avec cette délibération. Vous vous apprêtez à amputer les aides à la mobilité des étudiants, aides généralement octroyées à l'ensemble des étudiants de l'enseignement supérieur, choisissant de diviser par 5 le budget de "Région sans frontières" (de 2,2 à 0,4 M euros), en limitant son intervention aux stages jusqu'à 12 semaines. Je rappelle qu'en 2009-2010, ce sont 2.400 bourses « Région sans frontières » qui ont été versées à des étudiants haut-normands dont la moitié pour des séjours Erasmus.

Comme toujours il y a la forme et le fond.

Sur la forme :

Sans aucune concertation avec les services des Universités et de l'ensemble des écoles, sans aucune concertation avec les associations étudiantes, vous décidez donc unilatéralement non pas, d'ailleurs de faire des économies, mais de transférer la majeure partie du financement du dispositif « Région sans frontières » vers une énième extension de la Carte Région, dont on le sait la totalité des crédits ne sont pas consommés. Cela a fait l'objet d'une longue discussion lors d'une de nos dernières séances plénières. Il ne faut en effet pas s'y tromper : vous diminuez le budget de l'aide à la mobilité des étudiants de 1,6 millions d'euros et vous donnez de l'autre 100€ à 16.000 jeunes entrant dans le supérieur soit 1,6 millions d'euros d'augmentation du dispositif Carte région.

Tous, qu'ils soient étudiants ou responsables de l'enseignement le soulignent : à aucun moment, on ne les a consultés, à aucun moment, sauf en février, pour les mettre devant le fait accompli, on ne leur a dit que le dispositif pourrait être remis en cause. Certains disent que si cela avait été nécessaire, on aurait pu au moins prévoir une sortie de dispositif progressive pour ne pas laisser tomber brutalement, les étudiants qui s'étaient engagés dans un projet.

On aurait pu au moins avoir la décence de laisser aux établissements le temps d'anticiper d'autres formes de financements pour un dispositif dont tous, sans exception s'accordent à souligner les immenses bénéfices.

Sur le fond maintenant,

Il n'y a pas de mots assez forts pour qualifier ce choix d'incohérent, et de mortel pour notre Région, j'y vois trois conséquences :

- Tout d'abord, l'effet direct du quasi abandon du dispositif, parce qu'il s'agit bien de cela, sera évidemment une réduction importante des mobilités pour études (erasmus), mais aussi de toutes les mobilités de stages longs. Cela a déjà commencé puisque la nouvelle de votre décision s'étant répandue, le service des relations internationales de l'université de Rouen, enregistre déjà moins de candidatures que l'an passé (247 contre 380); certains ayant déjà constitué leur dossier avec l'aide régionale vont être contraints de se désister. Et bien sûr ce sont les étudiants aux revenus les plus modestes qui vont pâtir de vos choix. Il faut souligner en effet que dans notre région le nombre de boursiers est supérieur à d'autres régions, par exemple il est de 28% à l'école Nationale d'architecture de Normandie, contre 14 à 15% de boursiers ailleurs. Cela veut dire que dans notre région, non aidés nos étudiants sont encore moins susceptibles de partir qu'ailleurs.

- D'autres effets indirects sont à prévoir ; sans dispositif de financement des mobilités, on peut légitimement penser que les filières tournées vers l'international ne pourront, comme c'est par exemple le cas à l'université du Havre se développer ; que les enseignants limiteront celles qui imposent la mobilité alors même qu'elles génèrent des candidatures d'élèves motivés.

- Encore plus grave sur le moyen terme, c'est un amoindrissement de l'attractivité de la région pour les étudiants. C'est devoir également revoir à la baisse le nombre d'étudiants européens accueillis dans la région. Si les mobilités décroissent, quel sera en effet l'intérêt de conserver des conventions d'échanges dont disposent les établissements si elles ne fonctionnent que dans un

sens ? Et pourtant les étudiants étrangers accueillis en Haute-Normandie sont des ambassadeurs aussi de la Haute-Normandie une fois retournés chez eux.

Dans le champ très concurrentiel des établissements qu'ils soient publics ou privés d'ailleurs (je tiens à le préciser parce qu'on va nous dire que les étudiants qui fréquentent RBS n'ont pas besoin de bourse Erasmus, ce qui reste à démontrer), le degré de mobilité au niveau international comme européen, est immédiatement pris en compte dans les indicateurs de classement des établissements.

D'où une perte à coup sûr pour notre région si on se compare à d'autres qui disposent du dispositif. Des écoles comme l'ESITPA qui se sont engagées récemment dans une politique tournée vers l'international voient leur tâche se compliquer. Rappelons que dans ces écoles, on pourrait aussi citer l'INSA, l'ESIGELEC, l'habilitation repose sur une obligation faite aux écoles de 80% de mobilité. Cela inquiète bien entendu les enseignants, quelque soit le type d'établissement, école d'ingénieurs comme de management, université comme école d'art ou d'architecture car le développement de l'international est un gage de rayonnement, et de réussite! Non seulement, encourager nos jeunes à aller compléter leur cursus à l'étranger s'intègre parfaitement dans la logique de la réforme LMD mais en plus cela aussi permet de construire par la suite un réseau pour la recherche, des contacts, l'accès aux appels d'offres doctorants.

Tous les étudiants sont partants mais le problème reste toujours la mise de fond. Le risque va être pour les écoles de ne plus avoir assez d'étudiants, et d'être du coup impacté.

Je ne sais pas si vous mesurez sérieusement le coup porté à l'attractivité de nos universités et de nos écoles d'enseignement supérieur ? Je ne sais pas si vous vous rendez compte que bon nombre de jeunes qui auraient pu venir étudier dans notre Région parce que nos établissements leur proposent d'intéressantes perspectives d'échanges avec l'étranger, que ces jeunes ne feront plus le choix de notre Région ? Je doute que vous vous rendiez compte du manque à gagner pour notre territoire ? Alors que toutes les études récentes montrent que notre Région voit déjà partir les jeunes, que notre solde migratoire est négatif, voilà que vous nous proposez de nous enfoncer un peu plus !

Je tiens à ajouter que cette décision porte la marque de l'incohérence et du manque d'ambition de votre politique pour les jeunes.

- Vous poursuivez le dispositif « Région Langue » pour les élèves à la fin de la classe de 2nde, expliquez leur donc en même temps que de toute façon vous les priverez de toute aide pour aller, une fois engagé dans le cursus universitaire, exercer la langue dont ils auront besoin par la suite pour rechercher un emploi. Quel erreur lorsqu'on sait qu'aujourd'hui la maîtrise et l'approfondissement d'une langue étrangère sont essentielles à chaque étape du cursus universitaire, pour s'inscrire dans le monde professionnel de demain !

- Notre Région est la 2^{ème} région française pour le commerce extérieur, qu'en sera-t-il dans les années qui viennent puisque nos universités et nos écoles auront plus de difficultés à faire connaître la qualité des jeunes qu'elles forment ?

- Le 18 mars dernier le candidat que vous soutenez pour l'élection présidentielle a regretté que les programmes Erasmus n'aient pas davantage été développés.

Je le cite : " Et ce magnifique Erasmus qui permet, c'est un tel bonheur ! - aux étudiants d'ouvrir leur intelligence en allant poursuivre leurs études dans un pays étranger ? Pourquoi n'a t'on pas davantage développé ces programmes ? Pourquoi ne les a t'on pas ouverts à tous les jeunes, mais simplement aux jeunes étudiants ? Pourquoi chaque année seulement 25.000 jeunes seulement en bénéficient ils ?"

Mr Hollande dit vouloir faire de la jeunesse un chantier prioritaire : nous voudrions bien le croire mais ici en Haute-Normandie nous savons donc à quoi nous en tenir. Si Monsieur le Président, vous aviez reçu les étudiants revenant d'un semestre ou d'une année passée dans une université ou une école à l'étranger avant de prendre cette décision, votre avis aurait peut-être été différent ...

Alors vous allez chercher des excuses, celles du sempiternel désengagement de l'Etat qui n'a aucun sens, l'argent sort toujours de la poche du contribuable ! L'absence de compétence pour le conseil régional ? Alors en quoi la Carte Région Culture relèverait elle davantage d'une compétence régionale ? Quelle est votre logique ?

Et tout ça pourquoi ? "Dans un but purement électoral ?", " une campagne de communication pour donner à 16.000 jeunes électeurs une carte avec le logo de la Région ?". Ce n'est pas moi qui le dit, ceux sont des extraits divers émanent de tous ceux, en premier lieu concernés, qui, offusqués sont venus exprimer leurs inquiétudes et leur amère déception ; c'est peut être une

louable intention d'octroyer, ces 100 euros, dépenses non fléchées d'ailleurs, on ne sait donc à quoi cela servira, ce ne saurait remplacer l'aide précieuse qui jusque lors a permis à de nombreux étudiants de vivre une expérience formatrice irremplaçable.

Cette décision est celle du manque de confiance dans notre jeunesse, elle est celle du repli sur soi, du refus de l'ouverture. Quel signe négatif pour notre région qui a vocation de part sa situation géographique exceptionnelle à être la porte ouest de l'Europe !

Et tout ça, l'année précisément où l'on fête, le 25^{ème} anniversaire du dispositif Erasmus ! Inutile de dire à quel point nous trouvons aujourd'hui ces décisions qui nous sont soumises consternantes.